

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2017

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h30 jeudi le 14^e jour de décembre 2017. Sont présents Messieurs les conseillers : Jeannot Marquis, Marcel Gauthier, Clément Gauthier Julien Ouellet et Mesdames les conseillères : Johanne Thibault et Josée Marquis sous la présidence de Monsieur Jean-Roland, maire.

1. CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2017-194

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par un messenger à tous les membres du Conseil en date du 29^e jour du mois de novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres sont tous présents et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité :

Ordre du jour :

1. Constat de quorum & renonciation à l'avis de convocation;
2. Adoption du budget par résolution;
3. Délibération sur le budget avec période de questions pour les citoyens;
4. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2017-195

ADOPTION DU BUDGET PAR RÉSOLUTION

Il est proposé par le conseiller Julien Ouellet :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale de 2018 et à approprier les sommes nécessaires à savoir :

Administration générale	185 009
Sécurité publique	122 804
Transport	215 429
Hygiène du milieu	113 307
Aménagement, urbanisme et développement	33 232
Loisirs et culture	31 106
Frais de financement	33 789
Remboursement en capital	43 227
Total	777 903\$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes générales	443 850
Service de dette et égout	3 181
Service de dette borne sèche et construction remise	4 545
Service de dette recherche en eau	884
Service municipaux	108 138
Service de la dette	16 260
Paiements tenant lieu de taxe	10 891
Transfert de droit	48 932
Police	108
Transport	59 492
Hygiène du milieu	38 517
Services rendus	4 484
Impositions des droits	16 720
Intérêts	3 700
Autres revenus	18 201
Totale des recettes	777 903\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJET RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #2017-196

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Jean-Roland Lebrun, maire

Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jean-Roland Lebrun, maire